

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 26 mars 2024

Date de convocation : 21 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 18 (M. le Maire ne prend pas part au vote)

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Olivier CHARRET, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Olivier CHARRET à Marie-Françoise CAPELANI, Frédéric TABONE à Christian CLAVARET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2024-08 : Compte Administratif 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, Maire,
vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 813 383.07
	Réalisé :	846 929.40
	Reste à réaliser :	50 246.00
Recettes	Prévu :	1 813 383.07
	Réalisé :	665 183.33
	Reste à réaliser :	43 724.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 521 713.60
	Réalisé :	1 218 635.09
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	1 521 713.60
	Réalisé :	1 645 263.28
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-181 746.07
Fonctionnement :	426 628.19
Résultat global :	244 882.12

VOTE	POUR	18
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
Le Maire

